

Balaruc-les-Bains
Balaruc-le-Vieux
Frontignan
Gigean
Marseillan
Mireval
Sète
Vic-la-Gardiole

TRIMESTRIEL N°10 LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE THAU

informations

DU CONCRET

Transport, développement économique, environnement, habitat, équipements culturels, dans tous ses domaines de compétences, c'est-à-dire dans toutes ses missions de service public, Thau Agglomération poursuit son programme de réalisations et de modernisation.

Celles-ci sont particulièrement sensibles sur le réseau de transport communautaire Totem où 3 bus flambant neufs de 120 places viennent d'être mis en ligne. Ils respectent les normes anti-pollution et sont adaptés au transport des personnes handicapées et des personnes âgées.

Côté environnement, un événement très attendu va marquer cet automne : le lancement du chantier de sauvegarde du lido de Sète à Marseillan dont la première phase va consister à reculer la route côtière le long de la voie ferrée. Le premier tronçon de la nouvelle chaussée pourra être emprunté dès l'été 2008.

Autres informations sur les actions concrètes de Thau Agglomération : l'ouverture du portail documentaire internet des Médiathèques François Mitterrand et André Malraux, la poursuite pour la troisième année consécutive de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) au centre ville de Sète.

L'actualité de Thau Agglomération c'est aussi la préparation de l'avenir du territoire dans toutes les dimensions qui affectent la vie quotidienne : transport, logements, protection de l'environnement, développement économique, etc. Cette préparation s'effectue dans le cadre du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) qu'anime le Syndicat Mixte du Bassin de Thau.

C'est sur tous ces points, que ce numéro du journal de Thau Agglomération vous apporte les informations techniques et pratiques indispensables.

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau



Pendant dix-huit mois, les spécialistes de tout bord se sont penchés sur son cas, et avec la famille, ces associations qui le connaissent bien, ils se sont serré les coudes. Ils ont radiographié, analysé, mesuré, discuté, de son anatomie et de sa croissance, de ses capacités et de ses blocages. Particulier, ce bassin de Thau : l'eau

irrigue son économie et assure la santé de son environnement.

La bonne forme de notre territoire, donc notre qualité de vie, dépend de subtils équilibres entre l'habitat et l'emploi, entre espaces urbains, agricoles et naturels...

Comment le territoire fonctionne-t-il ? Quelles sont les conséquences de

ses évolutions ? Thau informations vous aide à décrypter ce check-up du bassin de Thau réalisé par les acteurs de terrain. Un diagnostic indispensable avant de se mettre d'accord sur le Scot, le futur Schéma de COhérence Territorial. Un socle partagé, pour un développement harmonieux dans les prochaines décennies.



p. 12

> Culture

- Sauvegarde du Lido p.2
- Coopération entreprises p.3
- Logement / Nouveaux Bus p.4/5
- Diagnostic du territoire p.6/7
- Assainissement / SPANC p.8/9
- Médiathèques p.10/11

AMÉNAGEMENT

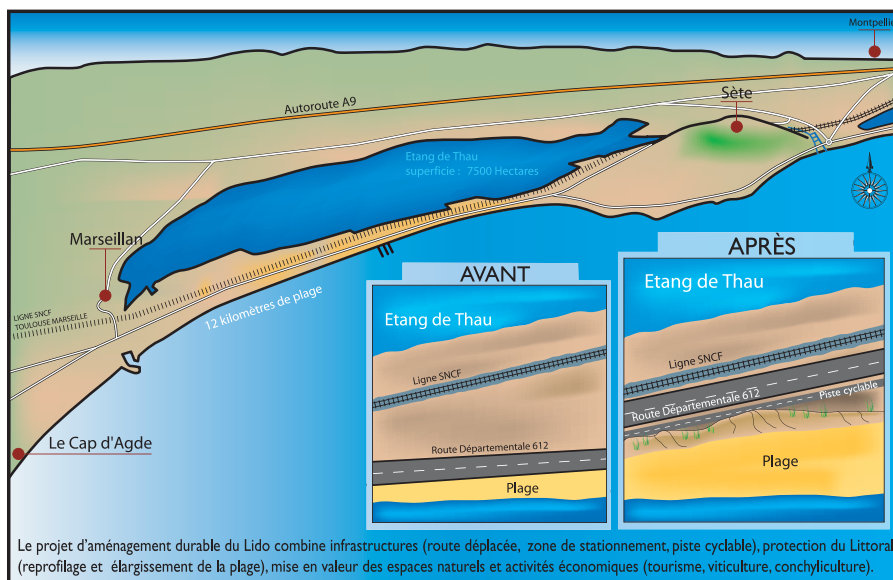
Lido : en route !

Une plage préservée et plus sauvage, une circulation plus douce. Sur le lido, le plus grand chantier européen de sauvegarde du littoral va commencer par reculer la route pour limiter l'érosion côtière. Premier coup de pioche début novembre.

C a y est, le Lido a décroché un rendez-vous pour son lifting total. Vingt-cinq ans de réflexion, dont cinq ans d'études et de concertation : défigurée par le temps, grignotée par les courants marins d'un hectare par an, la bande sableuse de Sète à Marseillan a eu raison d'attendre son opération de sauvetage, partie pour durer trois ans. Au chevet du fragile littoral, Thau Agglomération a choisi l'entreprise Mazza du groupe Eiffage comme chirurgien de choc. Avec pelleteuses et marteaux-piqueurs pour scalpels, une quarantaine d'ouvriers vont redessiner les lignes de son visage.

L'été prochain sur la nouvelle route

A commencer par la nouvelle route décalée le long de la ligne de train. Après avoir préparé le terrain par des terrassements, les passages des conduites d'eau, les premiers coups de pioche débuteront simultanément à Sète et à Marseillan. Ainsi, dès juin 2008, les voitures pourront emprunter les deux premiers tronçons. L'un côté Sète, jusqu'aux Trois Dignes et l'autre côté Marseillan, jusqu'au camping du Castellans. Sur ces deux emplacements, des parkings seront aménagés au naturel et



> *Durant toute la durée des travaux, la circulation sera maintenue*

le nouvel axe sera raccordé à l'ancienne route littorale.

Sous la chaussée, la plage

Et une fois passé l'été, on s'y remet ! Second défi : effacer les cicatrices. Démolir l'ancienne route et réhabiliter le cordon dunaire, sans oublier d'éliminer tous les matériaux étrangers à la plage. A la place de la route actuelle, encombrée et dangereuse, on pourra accéder à la plage à

pied et à vélo, grâce à une piste cyclable. Sans compter un circuit-découverte, pour s'étonner de la richesse écologique des dunes et de leur importance comme barrières naturelles à l'érosion. Sur la nouvelle route, circulation sécurisée et interdiction de stationner : les voitures, elles, se délasseront à l'ombre, sur 300 places de parkings. Si, au plus proche des villes, les plages seront aménagées, le centre du lido sera totalement rendu à l'état sauvage.



Un bitume plus écolo

Composante essentielle du projet, la dimension environnementale de l'aménagement du nouveau Lido s'invite jusque sur le bitume. L'entreprise Mazza (groupe Eiffage) en charge de l'aménagement du nouvel axe routier qui reliera Sète à Marseillan, a choisi un procédé breveté répondant aux normes de Haute Qualité Environnementale (HQE).

« Nous utiliserons un enrobé fabriqué à basse température (90°C) différent de ceux employés traditionnellement (fabrication à 160°C). Un procédé qui va limiter les émissions de CO2 grâce à sa faible consommation de gaz et de fuel tout en améliorant le confort du personnel » explique André Dumas, le directeur des travaux.

Financement

Opération exemplaire de sauvegarde du littoral, la préservation du Lido bénéficie d'un fort partenariat institutionnel. L'investissement prévisionnel relatif à la première phase des travaux (octobre 2007 à juin 2009) s'élève à 25 M€.

Le financement de la première tranche (15,7 M€) est assuré par l'Europe (20%), l'Etat (30%), la Région Languedoc-Roussillon (15%) et le Département de l'Hérault (15%), Thau Agglomération intervenant à hauteur de 20%.

ÉCONOMIE

Équipers pour l'entreprise

Seules 20% des entreprises passent le cap des cinq ans. Pour faire partie du club des survivants, l'entraide est plus efficace que la compétition forcenée. La preuve avec le dispositif Plato-Maieutica. Subventionné et épaulé par le service économie de Thau Agglomération, ce réseau de petites et moyennes entreprises (PME/PMI) crée de la solidarité... et des emplois.

« **A**vant d'aller au contact, il faut faire des abdos ! » Animateur du dispositif Plato-Maieutica, Francis Marty pense la performance d'entreprise comme on se prépare à un match de rugby. « Le chef d'entreprise est un homme seul. Dans les petites structures, c'est un chef d'orchestre qui doit avoir à la fois les compétences d'un directeur financier, d'un directeur des ressources humaines, d'un directeur qualité. Difficile... » Alors, en 2002, Francis Marty a tapé à la porte des entreprises pour leur proposer de s'entraider par des réunions du soir, une fois par mois, au sein du dispositif Maieutica de l'association Plato. Surpris, voire sceptiques au départ, plusieurs chefs d'entreprise sautent le pas. Une cinquantaine sur l'Ouest Hérault, dont quinze sur le territoire de Thau Agglomération.

Conseils d'amis

Parmi eux, Gilles Touat, responsable de Locawatt (location de matériel électrique), une PME de 15 salariés : « j'ai réalisé que nous avions tous des problèmes similaires », qu'on soit conchyliculteur, dans le bâtiment, ou dans une entreprise de 150 employés comme Hexis (adhésifs pour signalétique). Comment élaborer une stratégie en utilisant des tableaux de bord ? Comment bien choisir un CV, fidéliser le personnel ? Au départ, les chefs d'entreprise ont échangé leurs expériences, les outils qu'ils utilisaient : parfait pour la cohésion de l'équipe. « Ce sont devenus des amis », sourit Yvan Aliaga, chargé de communication chez Hexis. Puis des consultants ont affûté les sujets-

clés, en groupe et dans chaque entreprise, en fonction des besoins : « non seulement les conseils de ces kadors de l'entreprise devenaient financièrement accessibles, mais les chefs d'entreprise étaient mûrs pour leur ouvrir la porte » explique Francis Marty.



Zone d'Activité Économique de l'Embosque à Gigean

Ainsi, par exemple, Locawatt a pu mener une stratégie de développement dans l'événementiel, Hexis a amélioré sa gestion des flux de matière première.

Consultant partagé

Une fois qu'ils sont d'attaque, l'entraîneur Francis Marty n'hésite pas pousser ses joueurs vers le haut niveau : « la région est riche de ses savoir-faire, mais les exporte peu. En juin, je suis parti avec 8 entreprises en mission d'affaires au Maroc, non pas pour délocaliser, mais pour apporter notre technicité, par exemple avec la SMIL de

Frontignan sur l'aménagement des carrières, ou la maintenance sur le port de Tanger. »

En 4 ans, les 50 entreprises ont globalement créé 260 emplois et amélioré de 25% leur résultat d'exploitation. Aujourd'hui, le dispositif Plato-Maieutica

continue et s'ouvre à de nouvelles entreprises intéressées, notamment pour employer un consultant à temps partagé entre 15 entreprises. Francis Marty est formel : « des jeux de rôle montrent que la logique de concurrence est suicidaire alors que la coopération développe l'intelligence sociale et économique. » Au rugby comme en entreprise, une équipe soudée, c'est une équipe qui gagne.

Renseignements :
service développement économique
04 99 51 62 55 ou
dispositif Plato au 04 67 49 26 10

Conseils pour créer

Financement, comptabilité, charges sociales, statut, fiscalité, démarches, transmission : créer ou développer son entreprise prend la forme d'un casse-tête chinois. C'est pourquoi Thau Agglomération a organisé le 27 septembre à Balaruc-les-Bains une journée multi-conseils dédiée aux porteurs de projets. Une trentaine de professionnels locaux les ont conseillés individuellement et gratuitement.

Pour plus de renseignements concernant la création ou le développement d'entreprises, contacter le 04 67 51 62 55



RÉHABILITER POUR MIEUX HABITER

À Sète, si votre appartement tombe en ruine, vous pouvez faire subventionner vos travaux de 30 à 70%. Un moyen de permettre aux occupants actuels de rester en centre-ville malgré de faibles revenus.

Eradiquer le logement insalubre et favoriser le maintien des occupants au centre-ville de Sète : ce sont les objectifs de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU).

Les propriétaires qui disposent de revenus modestes et qui occupent leur logement depuis plus de 15 ans peuvent bénéficier des opérations de réhabilitation de logements et de parties communes. Quarante d'entre eux ont déjà bénéficié des subventions de l'Anah (Association Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et de Thau Agglomération.

Les subventions varient de 30-35% pour les travaux d'amélioration, à 60% pour les travaux de sortie d'insalubrité ou de péril, voire à 70% pour des travaux d'adaptation destinés à l'hébergement de personnes handicapées. Par exemple, une personne de 58 ans, qui occupe en copropriété un logement frappé d'un arrêté de péril, peut bénéficier de 9 790 € de subventions sur un budget total de 12 797 €.

Les propriétaires bailleurs peuvent également recevoir des subventions intéressantes s'ils s'engagent à louer leur



appartement avec des loyers conventionnés. 78 logements locatifs ont déjà été réhabilités dans le cadre de cette OPAH.

Quels sont les travaux subventionnés ?

- > la mise aux normes des logements en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement
- > la réfection des parties communes
- > l'amélioration de la qualité et de la performance thermique des logements et immeubles
- > l'adaptation du logement aux personnes âgées ou handicapées
- > la sortie d'insalubrité ou de péril
- > l'élimination du plomb dans les peintures...

Renseignements: OPAH CENTRE VILLE
19 rue Montmorency - 04.67.43.06.19

DIAGNOSTIC SANTÉ

Comme le logement, l'accès aux soins est une priorité pour faire reculer l'exclusion sociale. Bien que la santé ne relève pas directement des responsabilités des collectivités territoriales, Thau agglomération choisit d'en faire son deuxième pilier de cohésion sociale, au sein de sa compétence « politique de la ville ».

En juin dernier, le conseil communautaire a en effet décidé de lancer un diagnostic santé du territoire.

Construite en partenariat avec l'Observatoire régional de la santé, la carte sanitaire permettra d'identifier les principaux problèmes de santé, les failles ou les lacunes rencontrées dans l'accès aux soins et les besoins spécifiques des publics en difficulté. Manque-t-il des

pédiatres dans certaines zones ? Certaines personnes ont-elles du mal à accéder à l'hôpital ? Ce diagnostic englobera tous les services et équipements intervenant dans le domaine de la santé : santé scolaire, santé mentale, santé au travail, personnes handicapées, personnes âgées...

A terme, ce dispositif est destiné à encourager la coordination des différents intervenants par la création d'un réseau médico-social et à rendre effectif l'accès aux soins pour tous.

Il devrait par ailleurs permettre une articulation plus dynamique entre la politique de la Ville et les politiques de santé et contribuer ainsi à la réduction des inégalités territoriales dans ce domaine.

Information logement

Comment mettre mon logement en location ? Que faire si mon propriétaire ne veut pas faire des travaux ? On me demande 5 mois de loyer en caution, est-ce légal ? Qui peut intervenir en cas d'insalubrité ? J'ai envie d'acheter une maison mais je ne m'y retrouve pas dans les différents emprunts

Parfois les questions de logement sont de vrais casse-tête.

Grâce à une convention de partenariat avec Thau Agglomération, l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) ouvre depuis septembre des permanences où chacun pourra obtenir gratuitement, par un conseil personnalisé et des réponses à leurs interrogations d'ordre juridique, fiscal et financier sur le logement.

■ Le premier mercredi du mois à Sète dans les locaux de l'OPAH-RU situés 19 ter rue Montmorency à Sète.

Le matin, de 9h15 à 12h15
L'après midi de 14h à 17h

■ Le troisième mercredi du mois

Le matin à Sète dans les mêmes locaux
L'après midi de 14h à 17h, à Frontignan, à la Maison de la Solidarité Avenue Jean Moulin

Les personnes demandant une étude de financement ou une consultation sur une question juridique complexe qui nécessite une réflexion ou recherche préalable (comme un contrat de construction...) devront prendre rendez-vous en téléphonant au Centre d'Information sur l'Habitat de Montpellier (04.67.55.55.32).

Sans rendez-vous, les autres questions concernant les rapports locatifs par exemple, pourront être traitées dans la mesure du temps restant disponible.

Entre deux permanences, il est possible de s'adresser directement à l'ADIL : par téléphone du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 au 04.67.55.55.55.

Le site de l'ADIL, www.adil34.org, qui permet d'accéder aux informations sur le droit et le financement du logement ainsi qu'à des données relatives au marché de l'habitat.

TRANSPORTS

VOYAGE DÉCOUVERTE SUR LE RÉSEAU TOTEM

Quelques chiffres et un micro-trottoir pour découvrir tous les avantages du réseau de transport communautaire TOTEM

« Les nouveaux bus, y'a pas photo ! s'écrient de concert Viviane et Jennifer, les sièges sont propres, il y a de la place, c'est un plaisir ». « Déjà il y a la clim' et le design est bien choisi, apprécie Nacim qui part tous les jours de Frontignan au lycée Joliot-Curie de Sète. Maintenant, avec le même ticket, je peux prendre tous les bus: je n'ai plus l'impression d'être à part ».

Soulagement aussi pour Mimouna, qui fait le même trajet depuis 35 ans : « Tout le monde est content : le bus s'arrête aujourd'hui en centre-ville de Frontignan. Comme il passe plus souvent, si je le rate, je ne suis plus obligée de prendre un taxi... »

Tout en tapotant sur les sièges bleu clair avec tendresse, Huguette, elle, se ravit de l'espace : « à midi, nous étions 42 avec un groupe d'enfants et tout le monde est rentré. Avec les anciens bus, entre le marché et la sortie d'école, c'était la panique. Et sans escalier, c'est plus facile de monter ».

Les passagers ne sont pas les seuls conquis. « ils sont plus souples à conduire et l'assise change tout » sourit la conductrice Pascale Couderet sur la ligne 11.



Bref, « avec du matériel neuf, on respire, même si c'est difficile d'appuyer sur les boutons, s'écrie Eric Beaumeunier, au volant depuis 1984. Les amortisseurs des anciens étaient trop usagés. Maintenant, on n'a plus toute la quincaille qui vibre, ça fait baisser le niveau sonore. » Et pour faire monter les handicapés, démonstration : « on peut incliner le bus vers le trottoir et faire sortir un plan incliné qui facilite l'accès ».



Bus tout neufs

Ils ont été réceptionnés en septembre. Au total 7 de ces nouveaux bus ont été mis en service cette année. Construits par Irisbus, ils devancent les normes anti-pollution (avec le label EEV European environmental values). S'ils roulent au diesel, l'ajout d'urée fixe les polluants des gaz d'échappements qui sont ensuite brûlés dans un filtre à particules. Ce système permet de rejeter aussi peu de polluants que le gaz naturel, tout en économisant à l'achat

45 000 euros/bus et en réduisant la consommation de carburant.

De plus, ces bus de 120 places (contre 80 pour les anciens) sont adaptés au transport de personnes handicapées et des personnes âgées. A partir de mi-2008, un nouveau système de billetterie électronique (billettique) permettra de suivre la fréquentation en temps réel, donc d'optimiser la fréquence des liaisons.

Le renouvellement de la flotte devrait s'achever en 2009, pour un investissement de 3 millions d'euros.

30 véhicules

C'est la capacité du futur dépôt de bus dont Thau Agglomération a lancé la construction dans le Parc Aquatechnique. Le chantier doit s'achever au cours du premier trimestre 2008. Un investissement de 1,2 M€.

> 5 Cartes d'abonnements

Totem propose 4 cartes d'abonnements mensuels différents :

- **Tramontane** (25 € accessible à tous).
 - **Régate** (23€ salariés et familles nombreuses).
 - **Tintaine** (9 € scolaires et étudiants).
 - **Domitia** (9€ demandeurs d'emploi et contrats précaires, gratuite pour les bénéficiaires du RMI ou de l'ASS).
- Totem propose également un abonnement annuel **Tamaris** (gratuit) aux personnes âgées non imposables, aux anciens combattants et personnes handicapées à 80%.
Les frais de dossier pour toutes ces cartes d'abonnement s'élevaient à 5€ par an.



> 1 Tarif unique

Les habitants de Thau Agglomération qui se déplacent vers l'une ou l'autre des 8 communes du territoire, voyagent au même tarif, qu'ils utilisent les bus Totem ou les autocars des lignes régulières Hérault Transport.

Le prix du trajet est de 1 euro, celui du carnet de 10 acheté dans le bus s'élève à 7,70€.

Les groupes de 10 personnes minimum peuvent acheter des carnets de 10 groupes pour 6,50€.

> 1 Nouvelle agence

Rénovée, aux couleurs de Totem, la nouvelle agence est située sur le Quai de la résistance à Sète. Elle commercialise les abonnements et apporte toutes les informations sur le réseau. Boutique Totem, 6 quai de la Résistance à Sète : 04 67 74 18 77

> 14 points de vente

Voici la liste des 14 premiers points de vente de tickets de bus Totem dans la ville de Sète. On y trouve les tickets par carnets de 10 vendus 7,70€ (contre 8€ dans les bus).

- SARL Caraïbes** - 43 rue Paul Bousquet,
- Office de Tourisme** - 60 Grand Rue M. Roustan,
- Tabac Presse** - 22 Promenade J.B Marty,
- Tabac Presse du Barrou** - Rue des Goëlands,
- Relay H** - Gare SNCF,
- SARL Kiosque du théâtre** - Place Stalingrad,
- Tabac Presse la Corniche** - Place Edouard Herriot,
- Tabac Presse** - Ile de Thau,
- Presse le Triolet** - 73 Boulevard de Verdun
- Les Marines de Saint Clair** - Chemin des Quilles,
- Hôtel Kyriad** - Avenue Victor Hugo,
- Presse de la Grand Rue** - 19 grand Rue Mario Roustan,
- Kiosque** - Place Brossolette,
- Tabac Loto** - le Château vert - Bd Chevalier de Clerville,

LE GRAND CHECK-UP DU TERRITOIRE

Dix-huit mois de concertation avec les acteurs locaux ont permis de comprendre le fonctionnement du territoire autour de l'étang de Thau. Exposé et discuté dans toutes les communes, le diagnostic du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) pointe les déséquilibres actuels du territoire de Thau, et propose des pistes pour améliorer l'organisation de l'espace, les modes et la qualité de vie de ses habitants. Géographe chargé de l'élaboration du Scot, au sein du Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Jean-Jacques Taillade nous guide au cœur d'un projet-pilote aux méthodes innovantes.



Jean-Jacques Taillade, géographe chargé de l'élaboration du Scot, au sein du Syndicat Mixte du Bassin de Thau.

Quelle est l'importance du Scot de Thau pour la gestion du littoral ?

Jean-Jacques Taillade : Ce Scot est susceptible d'être pris en exemple au niveau national en matière de gestion littorale. Il est en effet l'un des vingt projets retenus par le comité interministériel d'aménagement du territoire de 2005. L'objectif est d'interpréter une recommandation européenne sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Car partout en Europe, la croissance démographique et urbaine crée une pression forte, alors que d'autres activités (conchyliculture, pêche, activités portuaires) expriment des besoins et des stratégies parfois contradictoires, entraînant

de nombreux conflits d'usage. Lorsque les problématiques s'entrechoquent, mieux vaut les envisager globalement et avec l'ensemble des parties concernées. C'est sur ce principe que s'est élaboré le diagnostic du Scot de Thau.

Pourquoi le projet de Scot recoupe-t-il les territoires de Thau agglomération et de la Communauté de communes du nord du Bassin de Thau ?

JJT: Quasiment calqué sur le bassin versant de l'étang de Thau (voir encadré), un tel périmètre permet une approche écologique cohérente. Cette cohérence assure la protection biologique des lagunes, elle organise les activités maritimes, et planifie le développement à 15-20 ans. Pour élaborer ce Scot, nous avons voulu rendre l'information disponible au maximum et créer une vision partagée entre les acteurs des différents métiers.

Comment avez-vous organisé cette concertation ?

JJT: Ce sont les acteurs du territoire, et pas seulement les bureaux d'études qui ont

réalisé en amont l'essentiel du diagnostic. Nous avons créé des ateliers thématiques sur les espaces naturels, l'urbanisme, les paysages, l'économie, les déplacements, le patrimoine, la ressource en eau.



170 structures y ont participé, dont les services des collectivités locales, les associations, les groupements professionnels, les syndicats... Sans compter les journées du Scot, des séminaires généralistes. Ensuite, nous avons livré les comptes-rendus d'ateliers aux associations citoyennes qui ont en fait l'analyse critique et la synthèse, un exercice particulièrement difficile. Aujourd'hui, le grand public profite de cette synthèse à travers l'exposition Itinérante et les animations (voir encadré).../...

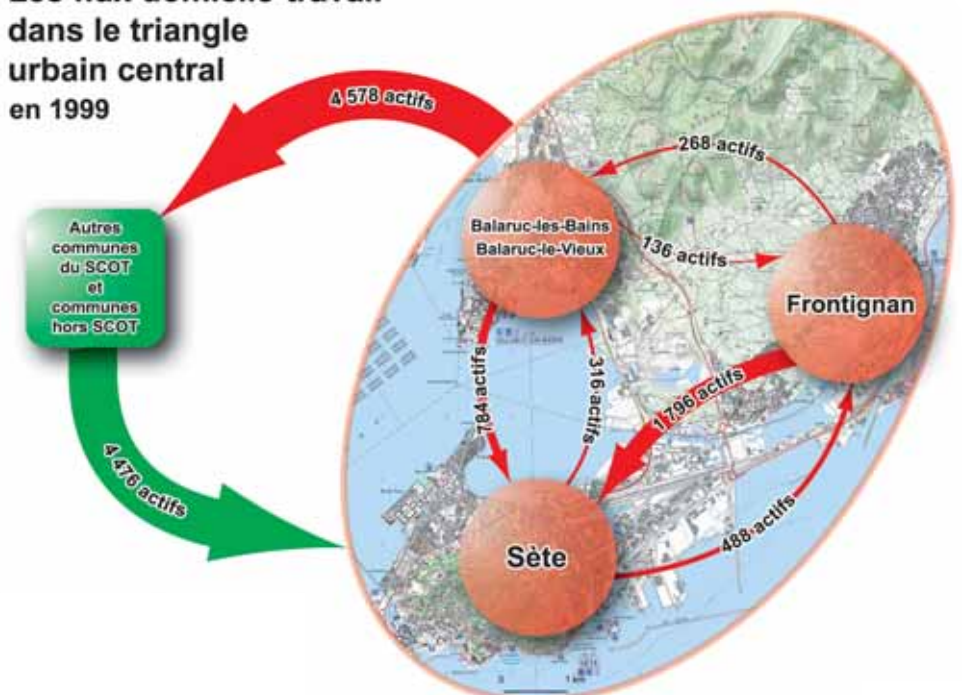
SCOT mode d'emploi

Instauré par la loi de solidarité et de renouvellement urbain (SRU) de 2000, le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) est un outil réglementaire qui s'impose aux documents d'urbanisme locaux (PLU, anciens POS) et aux documents de planification thématiques.

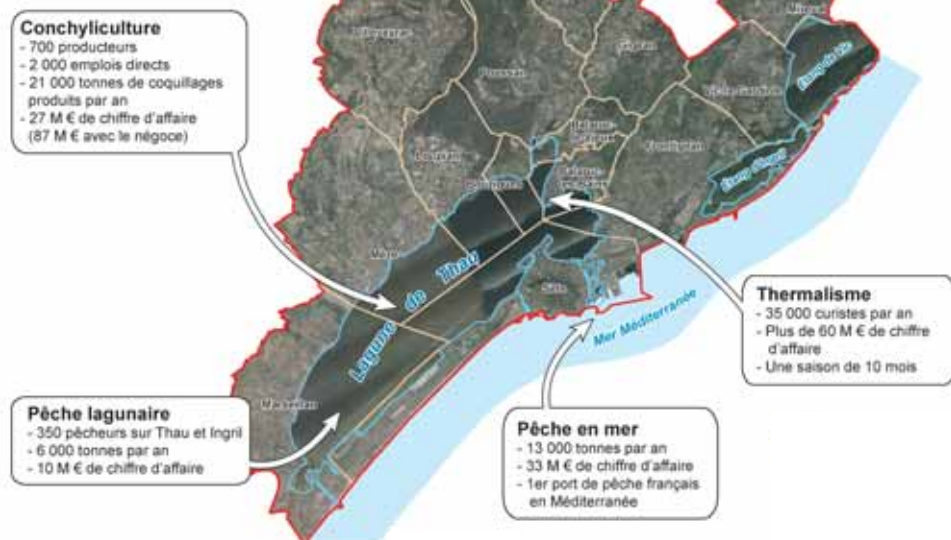
Le Scot de Thau est destiné à organiser le développement durable sur le territoire du Syndicat mixte du bassin de Thau. Ce document de planification stratégique doit fixer les grandes orientations en matière d'aménagement durable du territoire.

Il définit l'utilisation de l'espace (habitat, agriculture, zone économique, etc...) dans chaque zone du bassin de Thau.

Les flux domicile-travail dans le triangle urbain central en 1999



Une économie qui repose sur l'utilisation des milieux aquatiques



Au cœur du Scot : l'eau

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) fait partie des documents réglementaires qui organisent une politique de gestion intégrée et durable au bassin de Thau. Son périmètre recoupe à la fois celui de Thau Agglomération et de la Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau (CCNBT), soit celui du Syndicat Mixte du Bassin de Thau, créé en janvier 2005. Il regroupe ainsi quatorze communes, soit environ 110 000 habitants. C'est sur ce même territoire, qui

correspond quasiment au bassin versant de la lagune de Thau, qu'est élaboré le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Cet autre document définit les règles de gestion et de protection des zones humides, cours d'eau et ruisseaux pour garantir le bon fonctionnement du bassin versant, l'approvisionnement en eau de la population et la qualité de l'eau, capitale pour l'économie locale (voir carte).

Vous pouvez consulter les documents de diagnostic du SCOT et du SAGE à la fois en mairie et sur le site internet du syndicat www.smbt.fr

.../... Mais comment accorder des acteurs aux intérêts divergents ?

JJT: Il s'agissait d'abord de mobiliser et de synthétiser l'information déjà existante, parfois de confronter des informations contradictoires. Nous avons développé des méthodes d'animation et de recueil d'avis innovantes. Au lieu de faire de simples présentations suivies de prises de paroles, nous avons fait travailler les gens ensemble sur des cartes. Ils devaient identifier les enjeux, rajouter des légendes, en fonction à la fois de leur vision du territoire et des informations spécifiques dont chacun disposait.

Quels sont les principaux enjeux repérés par le diagnostic ?

JJT: La population du territoire a fortement augmenté -de 20 à 30% en 20 ans-, en particulier dans les villages du nord de l'étang de Thau (Loupian, Mèze,

Villeveyrac). Or les emplois sont concentrés sur Sète-Frontignan, le troisième pôle d'emplois de l'Hérault. Cette dissociation a des conséquences sur la circulation, mais aussi sur l'environnement. L'urbanisation s'est produite surtout au nord de l'étang, les lotissements grignotant des vignes peu protégées. Aujourd'hui, l'Etat incite à développer des villes moyennes pour alléger la pression sur la campagne. Ici, redynamiser le pôle Sète-Frontignan permettrait peut-être de laisser respirer le nord du territoire en le protégeant mieux.

A quoi va servir le diagnostic ?

Nous allons d'abord fixer les stratégies en matière de Projet d'Aménagement et de Développement Durable du territoire (PADD). Ensuite il faudra poser les règles générales d'urbanisme du Document d'Orientation Générale (DOG) qui seront soumis à enquête publique.

L'exposition itinérante



Jusqu'à fin octobre, une exposition itinérante présente les résultats du diagnostic du Scot.

A chaque étape, elle est accompagnée d'une réunion publique. Outre les panneaux, des animations innovantes permettent de mieux cerner le fonctionnement du territoire. Sur une maquette en 3D, on peut placer des pions sur ses lieux d'habitation, de travail, de consommation et percevoir ainsi son propre impact sur le territoire.

Sur une photo satellite d'un village, le défi est de loger 200 personnes en plaçant des plaquettes matérialisant les terrains, les écoles, les routes. Une façon de comprendre la consommation d'espace et l'étalement urbain.

Exposition ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Les dernières dates :
Frontignan, salle Victoire, du 2 au 14 octobre,

Balaruc-les-Bains, salle du Conseil Municipal, du 16 au 21 octobre, réunion publique le 15 octobre à 18h30

Gigean, salle polyvalente, du 23 au 28 octobre, réunion publique le 28 octobre à 18h.

ASSAINISSEMENT

LES CHANTIERS DE L'EAU

La modernisation des réseaux et des équipements se poursuit à grand pas. Dernières actions en date, à Marseillan et Frontignan-plage.

De plus en plus d'habitants, rarefaction des ressources en eau : la préservation de la qualité micro-biologique de l'eau reste plus que jamais d'actualité sur le territoire de Thau Agglomération. Ainsi, avec toutes les activités (tourisme, conchyliculture, pêche), liées au patrimoine naturel, la mise aux normes des réseaux d'assainissement prend ici une acuité particulière.

D'ici 2015, cette course contre la montre va mobiliser un investissement de 50 millions d'€ (voir encadré) dont 15 millions pour le projet-phare de la station d'épuration des Eaux-Blanches à Sète (chantier entre 2009 et 2011).

Dans l'immédiat, Thau Agglomération poursuit la modernisation et la reconfiguration des réseaux et des équipements d'assainissement.



Mise à l'eau des canalisations pluviales à Marseillan

Lagunage et épuration

A Frontignan-plage, la Thau Agglomération vient de boucler la réhabilitation de la station d'épuration conçue pour assurer le traitement des eaux usées de quelque 9 000 « équivalents-habitants ». Cette station optimisera le traitement des rejets qui s'écoulent dans l'étang d'Ingril. L'investissement engagé par Thau Agglomération, 360 000 € (dont 78 000 € subventionnés par l'Agence de l'Eau), « a permis de renforcer l'ensemble du système d'épuration de la station et de procéder au curage de la première lagune » explique Alain Henry, le responsable du service assainissement de l'agglomération.

Chiffres clés

432 km de réseau
7500 ha de lagunes
260 millions de m³ d'eau
5 ports
35000 usagers
3500 habitations non raccordées au réseau
7 stations d'épuration
96 postes de relèvement
6,642 millions m³ d'eaux traitées
441 branchements
Assainissement : 11% du budget de l'agglomération - 3^e poste budgétaire après le versement aux communes (31%) et la gestion des déchets (28%)

Aujourd'hui, six agitateurs-aérateurs permettent d'oxygéner l'eau. Entre les deux bassins de rétention, l'eau s'échange à travers deux digues filtrantes aménagées à l'aide de rochers. Un chantier complété par la construction d'un local technique équipé d'un système de gestion et de pilotage automatique, ainsi qu'un système auto-géré des aérateurs.

Dans une armoire réfrigérée, un système d'échantillonnage permet en outre d'analyser la qualité des eaux. Un équipement indispensable pour préserver la lagune, compte-tenu des liaisons entre les étangs.

Réseaux renforcés

Ces interventions s'inscrivent dans la continuité du chantier des « Serpentins », destiné à éviter le refoulement d'eaux usées en provenance de la zone industrielle de La Peyrade. Elles ont permis de renforcer les réseaux d'évacuation des eaux résiduelles urbaines des communes de Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux et Frontignan vers la station d'épuration stétoise des Eaux-Blanches.

Lancée début 2007, la seconde tranche des travaux d'assainissement du cœur de ville de Marseillan vise, elle, à mieux collecter les eaux pluviales et à lutter contre les rejets d'eaux usées dans l'étang en créant un poste de refoulement face au théâtre municipal. D'avril à juin dernier, les travaux ont

abouti à la réfection des réseaux unitaires (rue Charles Reboul et place du général Guillaud), à la mise en place des réseaux séparatifs et à la réfection des voiries (avenue de la Mairie et rond-point du Théâtre). Depuis septembre, l'opération se poursuit avec la réfection des réseaux unitaires et de la voirie de la rue de la Clonisse et la réfection des réseaux unitaires le long des boulevards Lamartine et Pasteur.

Enfin, dernier acte de ce véritable « plan Marshall de l'assainissement », l'extension et la modernisation du lagunage des Pradels pour augmenter les capacités de traitement des eaux usées de la commune, avec la création de deux bassins implantés entre la ville et la plage pour un coût total de 5 millions d'euros.

Répartition du budget assainissement

51 millions d'€ sur 10 ans, dont :
13 M d'€ pour les travaux entrant dans le cadre du contrat qualité « lagune de Thau »
13 M d'€ pour la concrétisation du programme de travaux pluriannuel
10 M d'€ pour les travaux de renouvellement courant
15 M d'€ pour les travaux de la station d'épuration des Eaux - Blanches

LE CAP DES MILLE VISITES

Sur les 3500 installations concernées, un millier ont déjà reçu la visite des agents de l'assainissement autonome (SPANC). Plus de 85% d'entre elles ont été jugées conformes.

« **D**ébut septembre, nous avons passé le seuil du millier d'installations contrôlées, soit près d'un quart des habitations non reliées. Dans 85% des cas, un avis favorable a été donné. Pour les installations jugées défavorables, la mise aux normes est en cours » Chargé du Service public d'assainissement non collectif (Spanc) à Thau Agglomération, Sylvain Arnould affiche les premiers résultats concrets de la prestation lancée en juillet 2006.

Obligatoire suite à la loi sur l'eau de décembre 2006, le contrôle des équipements individuels de traitement d'eaux usées est nécessaire pour assurer la protection de l'environnement. D'autant plus que le territoire y est tenu par un Contrat de lagune : Thau agglomération s'est en effet engagée à établir ce diagnostic au plus vite, sans attendre le délai de 2012 fixé par la loi. Or 3 500 habitations ne sont pas reliées au réseau collectif.

Défi citoyen

« Précédé de l'envoi d'un courrier d'information et d'un guide pratique, la visite de contrôle n'est que la partie immergée de l'iceberg » poursuit Sylvain Arnould. Supervisées par le technicien, les visites de contrôle sont, elles, assurées par des agents de la SDEI. Le contrôle porte sur le niveau des boues contenues dans la fosse « toutes eaux », la qualité des eaux rejetées, les éventuelles infiltrations ou l'absence de nuisances et l'évaluation de l'impact sur l'environnement. Les installations bien entretenues



reçoivent un avis favorable, avec ou sans réserve suivant les aménagements nécessaires. Celles qui présentent un risque élevé pour le milieu naturel (rejet d'eaux brutes dans l'étang par exemple) reçoivent un avis défavorable.

« Nous donnons alors toutes les informations et les conseils nécessaires à l'amélioration du système, assure Sylvain Arnould. Ces enquêtes permettent de dresser la situation environnementale du territoire.

Cette connaissance est indispensable pour compléter les efforts d'assainissement collectif. Pour relever le défi de l'eau, les habitants concernés doivent vraiment nous ouvrir leurs portes ! »

Le SPANC en pratique

Le diagnostic initial est facturé 161,84 €. Le montant des contrôles suivants, effectués tous les quatre ans, s'élève à 78 €, soit moins de 20 € par an (19,50 €).

Etat d'avancement

Le dispositif concerne l'ensemble des communes de Thau Agglomération. Le taux de visite commune par commune s'élève à : 1% à Balaruc-le-Vieux, 11% à Sète, 14% à Marseillan, 16% à Frontignan, 18% à Mireval, 22% à Balaruc-les-Bains, 36% à Vic la Gardiole et 80% à Gigan.

Une question ? Un renseignement ?

Un problème urgent ?

Contactez le service au N° Azur suivant : 0810 363 363

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

Transparence

Le Spanc fait partie intégrante du défi relevé par Thau Agglomération en matière d'assainissement. Un effort collectif qui mobilise d'importants moyens financiers (voir encadré budget, page de gauche).

Pour lever les « interrogations et les suspensions » liées à la mise en route du Spanc, Thau Agglomération a réalisé en juin

2007 un document intitulé « Réponse aux associations ». En une vingtaine de pages, ses responsables ont apporté des réponses concrètes aux questions formulées lors des réunions publiques.

Rappel : 2 789 courriers d'information préalable ont été adressés avant la mise en place du Spanc en juillet 2006 et 2,7% des usagers contrôlés ont émis des réclamations (au 15/04/07).

Inscriptions et modalités de prêt

Les services des médiathèques sont ouverts à toute personne habitant ou non Thau Agglomération. L'abonnement est nécessaire pour emprunter, mais il est possible de consulter les documents sur place sans abonnement. Tarifs de l'abonnement annuel (valable dans les deux médiathèques) : 8 euros pour les résidents de l'agglomération, 15 euros pour les non-résidents, gratuité totale pour les moins de 17 ans (autorisation parentale obligatoire).

Un nouveau système de prêt a été mis en place. Désormais, les personnes peuvent emprunter 10 documents au total parmi les livres, revues, cd, bd, dvd et cdroms (2 maximums) dont une nouveauté par support, pour une durée de 21 jours, renouvelable une fois sur demande si les documents ne sont pas réservés par un autre lecteur. Il est par ailleurs possible de réserver simultanément trois documents figurant dans le catalogue informatisé.



Portage à domicile

Les personnes handicapées ou les personnes âgées peuvent se faire livrer des ouvrages ou des CD, grâce à la visite d'agents de la médiathèque qui appréhendent leurs goûts et leurs attentes. « Un service que nous souhaiterions étendre aux hôpitaux et aux maisons de retraite » souligne Agnès Audoin, directrice des Médiathèques.

LES MÉDIATHÈQUES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

La mise en ligne d'un portail Internet doit simplifier l'accès au fond documentaire, en réduisant la « fracture » culturelle et numérique. Un service supplémentaire offert aux usagers sous fond de rénovation des bâtiments.



h[ttp://mediatheques.thau-agglo.fr](http://mediatheques.thau-agglo.fr) : c'est l'adresse du nouveau site des médiathèques de l'agglomération, ouvert depuis septembre. Désormais, vous pouvez entrer dans les médiathèques...depuis votre canapé. Le nouveau site « permet de consulter l'ensemble des catalogues en ligne -130 000 documents-de télécharger la liste des nouveautés, de découvrir le programme d'animations » explique Agnès Audoin, la directrice des médiathèques. Les abonnés peuvent aussi réserver des documents via un compte lecteur, vérifier les dates de retour des emprunts, suivre leurs réservations, s'inscrire à une newsletter ou poser des questions aux bibliothécaires.

Ces nouveaux services à distance renforcent la proximité avec l'ensemble des habitants. Alors que 83% des 7 500 inscrits sont des Sétois, ce portail documentaire va permettre l'élargir la consultation des collections sur le territoire, et s'ouvrir ainsi à des publics parfois éloignés de la culture, tels que

les personnes âgées ou handicapées. D'ici 2010, le site permettra de télécharger des textes, des vidéos d'archives, de la musique, qui seront alors consultables pendant la durée du prêt numérique.

Des espaces culture multimédia

Sur place, les deux structures proposent chacune un Espace Culture Multimédia rénové avec connexion à Internet, formation à la bureautique, ateliers d'initiation. Avant la fin de l'année, la Médiathèque François Mitterrand devrait se doter d'un espace Wifi, une façon de coupler le plaisir du papier aux informations du Web. Outre les ateliers d'écriture ou de calligraphie, les ateliers multimédia recommencent.

Courant octobre, après deux semaines de fermeture pour travaux (*voir encadré*), la médiathèque André Malraux lance les premiers ateliers de création numérique, tous les mardis soir, en partenariat avec le Centre social Nicolas Gabino.

Coup de neuf

Dans les deux médiathèques, les travaux d'embellissement vont bon train. La médiathèque André Malraux a rénové ses revêtements de sols, de murs et de plafonds. Après quinze jours de fermeture liés au déplacement et à la réorganisation des collections, sa réouverture début octobre coïncide avec l'arrivée de la nouvelle bibliothécaire, Aurélie Mattéo.

De son côté, la médiathèque François Mitterrand s'apprête à engager des travaux de rénovation avant la fin de l'année. Ils concerneront l'espace accueil - peinture et réorganisation du bureau - et l'espace jeunesse situés au premier étage - peintures et revêtements des sols-. Dès 2008, ce sont les façades qui s'offriront un lifting complet.



Chiffres-clés

53 salariés (43 agents bibliothèque, 8 agents d'entretien et 2 factotums)
250 abonnements à des journaux, revues et autres périodiques d'informations
2500 m² de locaux ouverts au public (1800 m² à François Mitterrand, 700 m² à André Malraux)

7451 inscrits actifs
131 600 euros d'achat
342 310 prêts réalisés en 2006 (183 127 livres, 58 113 CD, 56 048 DVD)
946 400 euros de travaux engagés sur la période 2006 - 2008

L'Automne sous le signe de la vigne

Médiathèque François Mitterrand

Du 15 octobre au 24 novembre, l'automne se vit dans les coupes de vin, en écho à la révolte vigneronne de 1907.

«Era l'an 1907» : Exposition de panneaux textes en occitan/photos sur la crise viticole de 1907 réalisée par l'Institut d'Etudes Occitanes de l'Aude avec traduction en français.

Vendredi 19 octobre à 18 h : Vernissage de l'exposition et animation en chansons par le Cercle Occitan Sèteois. Découverte des Vins du Languedoc par M. Cabrit, œnologue aux Caves Coopératives du Languedoc à Lattes.

Conférences, lectures

Mardi 23 octobre à 18 h :

«**1907 en Languedoc : La révolte des vignerons**»

Vendredi 26 octobre à 18 h : «**Sète en 1907**»

Mardi 13 novembre à 17 h 30 :

«**Contes du pêcher de la vigne**»

Samedi 17 novembre à 15 h :

«**Mémoires de Marcelin Albert**»

Mardi 20 novembre à 18 h : «**... et aujourd'hui, la viticulture ?**»

Médiathèque André Malraux

Conférences, lectures

Mercredi 14 novembre à 16 h : «**A la découverte des saveurs et des métiers du vin** »



Cinéma

Du 8 au 13 novembre au cinéma Le Comedia :
 - «**Sideways**» de Alexander Payne - Fiction : projection les jeudi 8 nov. à 21 h, dimanche 11 nov. à 17 h 30 et le mardi 13 nov. à 18 h. Tarifs habituels.

- «**Le meilleur vin de Chine**» : diffusion le jeudi 15 novembre à 21 h en présence de Monsieur Olivier Poussat, réalisateur et du personnage principal du film. Tarif unique à 4 €.

Projection des dix court-métrages
 «**Mondo vino**» de Jonathan Nossiter,

Médiathèque F. Mitterrand : les mardis et vendredis à 18 h et le samedi à 15 h, salle de conférences. (27 et 30 octobre et les 2, 3, 6, 9, 10, 16, 23 et 24 novembre).

Médiathèque A. Malraux : le samedi de 15 h 30 à 17 h 30 du 3 novembre au 1^{er} décembre.

CONTACTS



www.sete.fr/mediatheque.fr
MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND (fermée le jeudi)

Boulevard Danièle Casanova - SÈTE - Tél. 04 67 46 05 06

Secteurs Adultes et Discothèque

Lundi : 9h -17h sans interruption
 Mardi et Vendredi : 9h -12h / 14h30 -18h30

Mercredi et Samedi : 9h -12h / 14h -17h30

Secteur Enfants

Lundi : 12h -17h
 Mardi et Vendredi : 14h30 -18h30
 Mercredi et Samedi : 9h -12h / 14h -17 h30

Vacances scolaires : Horaires Adultes

Secteur Multimédia

Lundi et Mercredi : 14h -17h
 Mardi et Vendredi : 14h30 -18h30
 Samedi : 9h -12 h (sauf si atelier) et de 14h -17h.

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

Boulevard Pierre Mendès-France SÈTE

Tél. 04 67 51 51 07

Secteurs Adultes et Enfants

Lundi et Jeudi : 9h -13h
 Mardi et Vendredi : 14h30 -18h30
 Mercredi et Samedi : 9h -12h / 14h -17h30

Secteur Multimédia

Lundi et Jeudi : 9h -13h
 Mardi et Vendredi : 14h30 -18h30
 Mercredi : 9h à 12h / 14h -17h30
 Samedi : 9h -12 h

Agenda Théâtre

Théâtre Molière - Avenue Victor Hugo - 34200 Sète
 La Passerelle - Ile de Thau - avenue Pierre Mendès France - 34200 Sète
Renseignements / Réservations Tél 04 67 74 66 97
 Bureau de location du mardi au samedi de 13 h à 18 h
 Rue Pons de l'Hérault - 34200 Sète
 Billetterie: Du mardi au samedi, de 13h à 18h
 Hall du théâtre Molière

Scène Nationale
 de Sète - Ile de Thau
 du Bassin de Thau

Théâtre



L'art de la comédie d'Eduardo de Filippo et Marie Vayssière
Jeudi 25 et vendredi 26 octobre à 20h30 au théâtre Molière
Un bonheur de texte vif et malin conçu par un des maîtres du théâtre italien : Eduardo de Filippo. Son œuvre si liée à la culture napolitaine s'interroge continuellement sur l'évolution du monde.

Variations Brecht,
 par Emmanuel Demarcy-Mota et le Collectif artistique du Centre Dramatique national de Reims



Lundi 19 et mardi 20 novembre à 20h30, mercredi 21 novembre à 19h à la Maison du peuple de Balaruc-les-Bains
Vendredi 23 et samedi 24 novembre à 20h30 au Centre culturel François Villon de Frontignan la Peyrade.

Teresa Salgueiro & Lusitania Ensemble
La Serena par la voix du groupe Madredeus-de la BO du film Lisbon Story de Wim Wenders - Standards du Portugal, d'Italie,



de France, d'Angola, du Cap vert et du Brésil
Mardi 13 novembre à 20h30 au théâtre Molière

Musique classique

Les Trilles du diable
 Quatuor Illico, Nemanja Radulovic et Stanislas Kuchinsky



Mardi 20 novembre à 20h30 au théâtre Molière
Les Trilles du diable sonnent et vibrent comme nul autre ensemble. Dans un répertoire allant de Vitali à Schubert en passant par Tchaïkovski et quelques autres compositeurs de renom, une famille de cordes talentueuses est bel et bien réunie.

Cabaret / Jazz

Hommage à Franck Sinatra
 Big Band Brass, Gead Mulheran et Dominique Rieux
Vendredi 19 octobre à 20h30
 A 19h45 : « Hommage aux crooners américains » au Foyer du théâtre par la Classe de musiques actuelles du Conservatoire- chant variétés, professeur Jean-Paul Galy. Entrée libre.

Cirque

Une jambe n'est pas une aile
 par la Compagnie Moglice - Von Verx, d'après « L'air et les songes » de Gaston Bachelard.



Jeudi 11 et vendredi 12 octobre à 20h30 au Théâtre Molière
 Master-class samedi 13 à 14h30

La Passerelle

Atelier théâtre
 Avec Dolorès Davias, de la Cie Quasi, un travail autour des formes et des écritures contemporaines, à partir d'un texte de théâtre d'un auteur vivant
 Réunion d'information : samedi 6 octobre, 15h
 Premier atelier : samedi 20 octobre, 15h
 Participation : 150€ pour la saison
 Inscription auprès de Sylvette Leboffe : 04 67 74 32 52

Stages cultures urbaines
 Écriture, MAO (Musique Assistée par Ordinateur), Enregistrement Studio, Micro Ouvert, Répétition scénique, danse Hip Hop... Représentations tout au long de la saison.
 1^{er} rendez-vous : mercredi 3 octobre, 14h
 Adhésion : 5€ l'atelier pour la saison (octobre à juin), tous les mercredis de 14h à 17h, sauf vacances scolaires

RDV DES COMMUNES

MARSEILLAN
Le 19 octobre à 20h30



Théâtre Henri Maurin
 « L'écho de la Robine Café imaginaire » par la Cie du Kiosque
 Adultes 10€ / Enfants 4€, Renseignements : 04 67 77 97 20.

Le 26 novembre à 21h

Soirée « Connaissance du monde » au théâtre Henri Maurin : « Les îles Grecques, la Crète, une autre Grèce ».

GIGEAN

Musique classique en Terres de Thau
Vendredi 12 octobre à 21h, salle polyculturelle Saint Geniès
 « Messiaen et ses maîtres » par Michaël Ertzscheid (piano), Julien Beneteau (clarinette), Julien Dieudegard (violon) et Noémi Boutin (violoncelle).

Vendredi 30 octobre à 21h, salle polyculturelle Saint Geniès
 Trio de viole de gambe avec Pau Marcos, Myriam Rignol et Christian Sala.

Adultes 4€ / Enfants 2€ / entrée gratuite pour les élèves des écoles de musique et conservatoires.
 Renseignements : 04 67 46 64 64.

Sète

Jusqu'au 13 janvier 2008
 au MIAM, exposition « L'art modeste sous les bombes, graffitis sur les murs et plafonds ».

Jusqu'au 22 novembre
 Exposition « Photographies de joutes » de Gilles Favier au Quai Rosa.